



Lyre Saint Marcellinoise - 3 ave de la Santé - 38160 Saint Marcellin

Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901. Inscrite au Répertoire National des Associations N° W W381001799

Année scolaire 2019-2020

Tarifs de l'école de musique

Adhésion et frais d'inscription : 25 €

Frais de scolarité:

Il est demandé dès l'inscription la totalité du paiement en 2 chèques : le 1^{er} chèque sera encaissé le 10 septembre, le 2^{ème} chèque le 10 janvier.

Quotient familial	Pack 1 Formation musicale Cours d'instrument 1 à 2 pratiques collectives	Pack 2 Accordéon diatonique. Cours d'instrument 1 à 2 pratiques collectives	Pack 3 Instrument seul ou 1 pratique collective
De 0 à 350	143 €	121.55 €	76 €
De 351 à 600	169€	145.65 €	90 €
De 601 à 900	196 €	166.60 €	104 €
De 901 à 1200	221 €	187.85 €	119 €
De 1201 à 1500	247 €	209.95 €	133 €
De 1501 à 1800	275 €	233.75 €	147 €
> 1800	302 €	256.97 €	162 €

Location d'instrument possible (hors piano et percussions), sous réserve de disponibilité du stock, lors des 3 premières années de 1^{er} cycle : **80 € par an**.

Une **révision annuelle** auprès d'un réparateur d'instruments de musique est à la charge du locataire.

Un chèque de caution de 300 € est demandé mais non encaissé (sauf cas prévu dans les conditions de location).

Loto de l'association

L'organisation d'un loto courant octobre **est un complément indispensable** pour équilibrer les finances de l'association et éviter une trop forte augmentation des frais de scolarité. C'est pourquoi nous invitons tous les adhérents à acheter **10 cartons de loto par famille pour 25 €** à verser au moment de l'inscription.